

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS)

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Santé

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS)* cherche à répondre aux nouveaux besoins d'encadrement dans les piscines par une formation universitaire qui articule l'acquisition de compétences en enseignement de la natation et animation des nouvelles pratiques aquatiques pour tous publics, mais aussi celles de la gestion (financière et humaine), du management, de la problématique de sécurité et de la démarche de projet.

Elle s'adresse aux étudiants titulaires deuxième année de licence (L2) ainsi qu'aux professionnels ayant une expérience de plusieurs années (tout particulièrement des maîtres-nageurs sauveteurs). Ce diplôme ouvre sur le métier de gestionnaire de projets d'animation aquatique. Il vise la formation de maîtres-nageurs sauveteurs dotés d'une certaine polyvalence dans les activités aquatiques, et ouverts à de nombreux publics et de nouvelles activités.

La formation s'inscrit en continuité des autres diplômes *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* de l'établissement.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de formation sont clairement définis et bien ciblés en termes de professionnalisation. Cette réflexion est non seulement établie à un instant « t » mais prend en compte l'évolution des métiers du domaine (voir notamment la perspective du thermalisme et des métiers du bien-être et de la santé). Elle débouche sur une professionnalisation initiale effective (titre de maître-nageur sauveteur) et est ouverte à une formation continue pour les professionnels du domaine. La nature des liens et des partenariats avec les formations et les structures liées au ministère de la ville, de la jeunesse et des sports gagnerait à être précisée. Les enseignements sont bien articulés entre eux et l'offre de formation proposée correspond en partie à la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie, bien qu'il semble manquer des interventions en sciences de la vie.</p>
Organisation
<p>La formation mêle des connaissances et des méthodes de façon cohérente et pertinente : connaissance des activités aquatiques, sciences sociales (sociologie, droit, management, marketing, ...), sécurité, ... Elle s'ancre dans le tissu professionnel et économique qu'il s'agisse de structures publiques ou privées. Ce diplôme prépare à l'exercice du métier de maître-nageur sauveteur mais permet également d'envisager d'autres perspectives professionnelles.</p> <p>Un effort doit encore être réalisé dans ce sens notamment en relation avec les activités aquatiques de loisir et de santé (thermalisme, aqua-fitness, ....).</p>

Un partenariat avec la Faculté des sciences du sport de Poitiers est indiqué avec des échanges de cours et de la visio-conférence sans autre précision (fréquence, type de cours, ...).
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le positionnement de cette formation est bien pensé et novateur dans la région. En termes d'environnement universitaire disciplinaire (STAPS), le diplôme s'inscrit en continuité avec les formations STAPS de l'établissement et entretient des liens avec les formateurs STAPS de l'université de Poitiers. Vu l'éloignement géographique, il serait utile de préciser et d'expliquer les enjeux d'un tel partenariat. Les ressources académiques pluridisciplinaires du site (droit, médecine, techniques de gestion et de communication, génie thermique, etc.) sont mobilisées. Il en est de même en termes de collaboration avec les professionnels du secteur (collectivités, entreprises, ...). Les perspectives d'amélioration sont bien identifiées par les responsables et l'équipe de formation. Le dossier indique que les normes spécifiques de la spécialité aquatique l'isolent des pays européens proches.
<b>Equipe pédagogique</b>
L'équipe pédagogique est constituée à la fois d'enseignants de la Faculté des sciences du sport de Nancy (professeurs des universités, maître de conférences, professeurs agrégés et certifiés), ainsi que de professionnels et de chercheurs d'autres secteurs (sciences sociales, médecine, techniques de gestion et de communication, génie thermique, etc.). On ne peut que saluer ces préoccupations de pluridisciplinarité et d'intersectorialité, qu'il s'agit de renforcer et de prolonger. L'entente entre ces acteurs et la dynamique collective de l'équipe paraît bonne. Le dossier n'indique pas la répartition des enseignements (contenu, volumes horaires, ...) entre les différents intervenants. Il ne permet pas vraiment de savoir si la formation répond aux attendus de la fiche RNCP, notamment eu égard au pourcentage minimum de cours assurés par des professionnels.
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
Les caractéristiques des étudiants et leurs parcours sont documentés même si l'on manque d'informations concernant les personnes provenant de formations autres que STAPS. La part d'étudiants en formation continue reste encore trop faible alors que c'est un objectif annoncé dans le dossier, avec une proposition pour certains étudiants de préparer les concours de catégorie A. On note un excellent pourcentage de réussite au diplôme et fort taux d'insertion professionnelle (sans que le métier soit précisé). Autant que possible, un effort doit être fait en termes de recrutement (formation initiale et formation continue), ce qui suppose probablement une publicisation accrue de la formation au sein de la région ainsi qu'une réflexion en termes de dispositifs de formation à distance. Il serait par ailleurs souhaitable de fournir dans le dossier les taux de pression annuels (nombre de candidats/nombre d'admis).
<b>Place de la recherche</b>
Bien qu'il s'agisse d'une licence professionnelle, elle bénéficie de l'intervention d'enseignants chercheurs, ce qui constitue un lien, toutefois minimal, à la recherche. Ces derniers font partie de l'équipe pédagogique et développent notamment les enseignements liés au « domaine des activités physiques, de la santé, et/ou des activités aquatiques ». Néanmoins, si leurs activités de recherche enrichissent très certainement la licence, leur appartenance à trois laboratoires différents complexifie le travail d'équipe. Le dossier manque de précisions concernant les domaines de recherche investis.
<b>Place de la professionnalisation</b>
La professionnalisation est parfaitement bien intégrée dans la façon dont est conçue et mise en œuvre cette formation. Les contenus de formation sont en cohérence avec les métiers identifiés, et les unités d'enseignements suivent une logique et une articulation rendant la professionnalisation plus aisée. Les professionnels intervenant dans la formation sont des spécialistes de l'activité. Les lieux de stage sont détaillés. Des précisions sur le pourcentage et la nature des cours assurés par les professionnels devraient être fournies dans le dossier de présentation. On peut également regretter l'absence du supplément au diplôme.

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Un stage d'observation d'une durée de deux semaines, complété par le stage long de 12 semaines et un projet tuteuré de 50 heures, étayent les objectifs de professionnalisation de cette formation.</p> <p>Les structures d'accueil (entreprises et collectivités locales et territoriales) assurent aux étudiants une connaissance des milieux professionnels visés. Les modalités de suivi sont identifiées, trente heures de travaux dirigés sont prévues dans la maquette ainsi que les évaluations spécifiques (mémoires à soutenir). L'outil P-stage est mis à disposition des étudiants, par l'Université de Lorraine, pour la gestion des conventions de stage et pour la diffusion des offres (Dossier « Champ » p 13). Les stages et leur encadrement sont donc bien conçus. Ils sont à la fois des lieux d'intervention et de réflexion. Comme le précise l'équipe, il conviendra d'améliorer l'articulation stage/cours au 2<sup>ème</sup> semestre.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>La place de l'international est limitée, en raison des réglementations en vigueur dans les différents pays concernant les diplômes délivrant le titre de maitre-nageur sauveteur. La formation fait toutefois l'effort de développer des formations en langue (anglais et projet d'ouverture d'enseignement de l'allemand), notamment du fait de sa situation géographique et des métiers visés. Ce diplôme se prépare potentiellement à accueillir des étudiants étrangers.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>La petite promotion (8 à 18 étudiants) de la formation (quand celle-ci peut ouvrir) semble parfaitement encadrée et orientée par l'équipe pédagogique. La licence est ouverte aux étudiants issus de L2 STAPS mais les chiffres indiquent qu'ils sont peu nombreux à l'intégrer. Un effort doit être réalisé en termes de recrutement. Les dispositifs d'aide à la réussite existent au niveau de l'Université mais leur mobilisation n'est pas précisée dans le dossier de présentation.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>La formation gagnerait à mobiliser davantage le numérique notamment dans le cadre d'une formation à distance visant à étoffer ses effectifs. Il s'agirait aussi d'intégrer encore davantage ces outils aux modalités pédagogiques mises en place par les différentes équipes.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques avec une volonté de favoriser le contrôle continu. Les jurys sont conçus de manière à intégrer toutes les catégories d'enseignants ainsi que des professionnels en nombre égaux. La réflexion sur la certification est aboutie. Il s'agirait de développer davantage les modalités d'évaluation plus formatives en relation avec des stratégies d'innovation pédagogique.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Les compétences à acquérir sont bien ciblées et liées à la fiche RNCP. Elles débouchent sur l'obtention de la carte professionnelle de maitre-nageur sauveteur avec la validation de l'unité d'enseignement (UE) « sécurité et sauvetage ». La réflexion sur leurs modalités d'acquisition et le suivi de ces acquisitions doit être approfondie sur le plan pédagogique.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est très bien réalisé et devra être adapté dans la perspective d'une possible diversification des métiers visés. Il serait pertinent d'en savoir davantage sur les entreprises recruteuses et sur les évolutions des carrières des diplômés.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement gagnerait à intégrer des étudiants et des personnels administratifs ainsi qu'une plus grande diversité de formateurs afin de devenir une instance de concertation et de prospective efficiente en matière de réflexion sur l'offre de formation. Il faut veiller à ne pas confondre réunions du conseil de perfectionnement et réunions pédagogiques.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Professionnalisation bien ciblée.
- Etudiants bien encadrés et en réussite.
- Formation interdisciplinaire et intersectorielle valorisant à la fois des compétences d'intervention et de réflexion.

### Points faibles :

- Effectif étudiant faible (8 à 18 étudiants) et faible nombre d'inscrits en formation continue.
- Absence du supplément au diplôme.
- Communication insuffisante pour rendre le diplôme visible.
- Enseignement à distance.

### Avis global et recommandations :

Cette formation professionnelle est bien pensée en termes d'objectifs et de débouchés professionnels. Afin d'affirmer son identité, elle gagnerait à mentionner dans son intitulé la spécificité de son parcours ciblé sur les activités aquatiques.

Les contenus de formation relèvent de sciences et de techniques diversifiées mobilisant à la fois des compétences d'intervention et de réflexion. Il conviendrait d'augmenter l'effectif étudiant, notamment en développant la communication autour du diplôme, la formation à distance ainsi que la formation continue. L'objectif est d'intensifier le recrutement étudiant en l'envisageant notamment de façon plus élargi (niveau local et régional mais aussi national voire international). Au niveau local, il serait bon d'établir des liens avec la licence STAPS de l'établissement en terme de flux étudiants.

Ce diplôme semble avoir trouvé sa place au sein des formations STAPS bien que peu d'étudiants proviennent de cette section universitaire. Il pourrait davantage s'inscrire dans « le champ de formation » en établissant des relations entre le domaine aquatique et celui de la santé.

Pour la pérennité du diplôme, il est très important que les porteurs du diplôme s'engagent dans un processus d'auto-évaluation afin de développer cette formation et notamment ses effectifs.

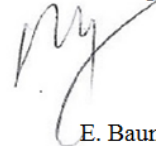
# Observations de l'établissement

Licence professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives (AGOAPS)

L'équipe enseignante souhaite apporter les compléments suivants :

- => Dans la rubrique « organisation » : le partenariat avec Poitiers se fait au cours du 1<sup>er</sup> semestre, avec 10h de TD réalisés sous forme de visio-conférence ;
- => Dans la rubrique « équipe pédagogique » : entre 215 et 260h sur 436 sont assurées par des professionnels.
- Dans la rubrique « place de la professionnalisation » du rapport d'évaluation, un supplément au diplôme existe bien, permettant d'obtenir la carte professionnelle et conférant le titre de maître nageur, sous réserve de valider l'UE « sécurité et sauvetage »

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner